



AIDES EXTERIEURES aux Instituts St-Luc

Tu recherches encore d'autres aides ?

Nous avons répertorié ici plusieurs types d'aide autour des écoles dont tu pourrais avoir besoin pendant ton année.

L'assistante sociale, Caroline peut te donner des informations sur les services présentés ci-dessous et sur les démarches à faire pour y avoir accès.

1. ETUDES

- **Allocations d'étude et réduction de droits d'inscription Fédération Wallonie Bruxelles**

> **Pour les demandes d'allocations d'étude**, vous trouverez toutes les informations sur le site <http://www.allocations-etudes.cfwb.be>. La demande doit être introduite avant le 31 octobre 2021. Une dispense de paiement des Droits d'inscription peut-être demandée à la comptabilité St-Luc en fournissant l'accusé de réception émanant de la FWB. Les modalités seront disponibles sur les valves des sites internet des écoles.

> **Pour les réductions des droits d'inscription pour conditions modestes accordés par la FWB** : cette réduction ne s'adresse qu'aux étudiants belges ou étudiants étrangers dont les parents ou responsables légaux résident légalement en Belgique et y paient leurs impôts. Les revenus des parents doivent être compris entre les barèmes des étudiants boursiers et ceux des étudiants de conditions modestes. Attention, les demandes de réduction de droits d'inscription doivent être introduites auprès de la comptabilité (57 rue d'Irlande – economatstluc@gmail.com) avant le 31 octobre 2021.

- **Infos générales sur les études en Belgique**

Sur les études en Fédération Wallonie-Bruxelles : <https://www.mesetudes.be/>

Pour les étudiants étrangers : <http://www.studyinbelgium.be/fr>

- **Droits des étudiants**

Vous trouverez sur le site d'InforJeunes une série de réponses liées au Coronavirus notamment en ce qui concerne les kots, le travail, les indemnités de rupture de contrat, les études, ect. : <https://inforjeunes.be/thematique/coronavirus/>

La FEF est aussi disponibles pour défendre vos droits et vous informer sur ceux-ci : <http://fef.be/>

2. GENERAL

- **Point Info jeunesse Saint-Gilles**

Service d'information généraliste qui apporte des réponses aux demandes du jeune en le considérant dans sa globalité et en l'accompagnant s'il le souhaite tout au long de son parcours, du 1er degré de l'enseignement secondaire à son intégration dans un emploi durable, impulsé par le partenariat du Service Jeunesse de la Commune et INFOR JEUNES BRUXELLES.

info@pij1060brussels

<http://www.pij1060.brussels>

<https://inforjeunesbruxelles.be/>

- **Site internet Surviving in Brussel**

Toutes les informations utiles pour les personnes en situation de précarité. Le site rassemble toutes les initiatives, organismes, asbl, qui proposent de l'aide pour : manger, s'informer, rencontrer, trouver un logement, de l'aide juridique, de l'aide alimentaire,...

3. ALIMENTAIRE

- **Au p'tit panier – ASEB Bruxelles !! Accessible à tout étudiant !!**

L'épicerie solidaire se présente comme une aide de proximité, elle permet aux étudiants en difficulté économique de réaliser leurs courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité. La force des épiceries solidaires de l'ASEB est de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité, qui permet l'accès à des produits frais et à des fruits et légumes à des personnes ayant des difficultés économiques.

Chaque semaine, pour 4 euros, vous aurez droit à un panier de produits frais et variés qui équivaut à 40 euros. + carte étudiant

Télécharge l'application « Au p'tit panier » : Android : <https://cutt.ly/ax4LG9r> ou IOS : <https://cutt.ly/Px4LU45>
<https://www.facebook.com/AsebBruxelles>

- **NO JAVEL !**

Créée en février 2016, NOJAVEL! est une asbl qui lutte contre le gaspillage, la précarité et prône la solidarité, l'entraide et l'autogestion. Qu'il s'agisse de biens, d'objets, matériaux ou nourriture destinés à la destruction, leur mission est de les revaloriser en les redistribuant aux personnes en situation de précarité.

info@nojavel.org ou sur <https://www.facebook.com/NOJAVEL>

4. FINANCIERE

- **CPAS de votre commune de domiciliation**

Informe le public sur les différentes aides qu'il octroie, effectue les démarches nécessaires pour faire valoir les droits sociaux et avantages sociaux des demandeurs, octroie une aide de nature matérielle, sociale, médicale ou psychologique qui va de l'aide financière à la mise à l'emploi, en passant par l'aide au logement, les aides à domicile, la médiation de dettes, l'accès à l'énergie, l'accès à la culture ou encore l'aide psychosociale ou juridique.

En ce temps de COVID et pour l'année 2021, le cpas peut octroyer une aide pour : le loyer, les factures d'énergie, les frais de soins de santé, le matériel scolaire, les besoins de première nécessité (transports, achat de vêtements, ..)...

Cette mesure s'adresse à toute personne domiciliée en Belgique et qui a un titre de séjour en ordre leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge (Belge, Europe et Hors Europe).

<http://bit.ly/581CPAS> ou site internet de la commune

5. SANTE

- **Centre médico-social du parvis de Saint-Gilles**

Le Centre Médico-Social du Parvis de Saint - Gilles est une polyclinique existant depuis + de 50 ans et dont la vocation est de prodiguer des soins de qualité tout en respectant les tarifs INAMI. Tous leurs praticiens sont conventionnés.

Leur centre pratique le système du tiers-payant et accepte tous les réquisitoires des CPAS.

cmsparvis@skynet.be

<https://www.cmsparvissaintgilles.be/>

- **Médecin**

Si vous n'avez pas de médecin, voici où en trouver un :

- Appeler le 1710 ou <https://www.bruxelles.be/besoin-dun-medecin-generaliste-appeler-1710>

- Trouver un médecin sur doctoranytime - <https://www.doctoranytime.be/>

- Trouver un médecin sur le site FAMBG - <http://famgb.be/fr/trouver-un-medecin/>

Aide psychologique

- **Télé-Accueil (pour les urgences)**

écoute 24h/24h Téléphone: 107

<https://tele-accueil-bruxelles.jimdosite.com/>

- **Service de santé mentale de St-Gilles**

Public : enfants, adolescents, adultes.

Activités : accueil clinique, consultations psychologiques, psychiatriques, sociales, logopédiques , psychothérapies individuelles, familiales, de couple, guidances, travail de prévention, supervisions.

ssm.stgilles@skynet.be

www.guidesocialbe/ssmstgilles

- **Planning familial de St-Gilles**

Un lieu d'accueil où vous trouverez un soutien, une écoute, une aide, en toute confidentialité et dans le respect de vos convictions, de votre orientation sexuelle et de votre identité.

Tout au long de des heures d'ouverture, ils sont présents pour vous écouter, vous informer et répondre à vos questions.

<https://www.planningfamilialstgilles.be/>

- **Centre médico-psychologique du service social Juif**

C'est un service de proximité qui a pour mission d'accueillir toute personne exprimant le besoin d'être aidée, accompagnée, soutenue dans les difficultés qu'elle rencontre. Ils accueillent : enfants - adolescents - adultes - personnes âgées.

<https://www.servicesocialjuif.be/CMP>

- **Aide psychologique Psy campus**

Service de santé mentale spécifique pour le public étudiant:

<http://www.ssmulb.be/centre/psycampus/>

6. LOGEMENT

- **A.I.S.E. Agence immobilière Sociale étudiante**

A pour vocation de proposer aux étudiants réalisant des études supérieures, et qui rentrent dans les critères d'octroi du logement social, des logements à des prix qui sont en-deçà du prix moyen du logement étudiant à Bruxelles. Studio ou chambre locative entre 282€ et 400€ charge comprise.

info@aise.brussels

<https://www.aise-svks.brussels/>

- **1 toit 2 âges – logement intergénérationnel**

Le souhait de l'ASBL 1 toit 2 Ages est de mettre en relation des personnes d'accueil et des étudiants dont les attentes sont compatibles. Si les deux candidats, après s'être rencontrés, décident de vivre cette expérience, ils signent une convention personnalisée précisant le choix de la formule choisie et s'acquittent de la cotisation annuelle auprès de l'association.

Ils souhaitent ainsi contribuer au maintien d'un lien entre deux générations, enrichissant pour chacun.

Logement entre 180€/mois (avec échange de temps 5h/semaine) et 300€/mois.

bruxelles1@1toit2ages.be

<http://www.1toit2ages.be/fr/bruxelles.html>

- **Plateforme Logement Etudiant**

Centralise les offres de logements étudiants à Bruxelles.

<https://ple.mykot.be/>

- **Maison des étudiant-e-s de Forest**

La maison des étudiant-e-s propose une pension démocratique du dimanche 19h00 au vendredi 12h00 (sauf congés scolaires) : une chambre, petit-déjeuner, pique-nique, goûter et repas du soir. A disposition : wifi, salles d'études, salle TV, parc, salle de sport, animations.

direction@mde-forest.be
www.mde-forest.be

- **Aide juridique au logement étudiant**

Il s'agit d'une aide juridique gratuite pour et par les étudiants issus de l'Enseignement supérieur bruxellois, sur toutes les questions relatives au logement.

<https://ajle.be/>

- **Aménagement - Les petits riens**

Achat vêtements, livres, meubles, électro, informatique, linge de maison de seconde main, à petits prix.

<https://petitsriens.be/liste-boutiques>

- **Aménagement – La recyclerie sociale**

La Recyclerie sociale de St Gilles collecte, trie et répare tout objet d'ameublement ou de décoration dont le citoyen souhaite se débarrasser. Les objets remis à neuf sont ensuite vendus dans notre magasin.

<http://recycleriesociale.be/#page-section-2>

7. ETUDIANTS ETRANGER

- **Le service ADDE - Association pour le droit des étrangers.**

Service social et juridique pour les droits des étrangers : Ils informent sur les conditions et procédures en matière de séjour, asile, travail, nationalité, famille, etc.

<https://www.adde.be>

Tel. : +32 (0)2 227 42 42

Fax : +32(0)2 227 42 44

info@adde.be

- **Mutuelle**

En tant qu'étudiant étranger, vous devez vous inscrire dans une mutuelle en Belgique. Vous trouverez sur les valves sur le site de votre école un document avec toutes les possibilités qui s'offre à vous. Ou en vous adressant à l'assistante sociale.

- **Spécificités Etudiants Français**

Toutes les informations importantes sont reprises sur le site du Consulat Général de France en Belgique : équivalence des diplômes, financer ses études, se loger, s'inscrire au Consulat, **s'inscrire à la commune (obligatoire : Tout étudiant qui réside dans une commune belge pour une durée de plus de 3 mois est tenu de s'inscrire au registre de la population de la commune)**, taxes sur les résidences non-principales, sécurité sociale, généralités sur l'enseignement supérieur, agenda avant son départ et à l'arrivée en Belgique...

<https://bruxelles.consulfrance.org/Etudier-en-Belgique#Par-la-France>

! Sauf changement de dernières minutes, les bourses du CROUS ne sont pas accessibles aux étudiants de nos Ecoles Supérieures des Arts, celles-ci n'étant pas reprises dans la liste des écoles agréées du ministère de la Culture français ! Renseignez-vous bien auprès du CROUS compétent, à savoir celui de votre dernier lieu de résidence en France. Pour les Français domiciliés en Belgique, le centre CROUS de référence est celui de Lille : <https://www.crous-lille.fr/>

- **Entraide Française asbl**

Elle apporte, en général dans l'urgence, une aide aux enfants et à leur famille française résidant en Belgique.







info@entraide-francaise.be

<http://entraide-francaise.be/>

- **Allocations familiales**

Pour les étudiants Hors Union Européenne domiciliés à Bruxelles, vous pouvez peut-être avoir accès aux allocations familiales en tant qu'étudiant en Belgique : <https://famiris.brussels/fr/faq/allocations-familiales-et-etudes>. Cette aide mensuelle peut varier en fonction de votre situation. Le mieux est de prendre contact avec une caisse d'allocations familiales (<https://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/caisses-allocations-familiales/>) pour qu'ils puissent étudier votre demande.

8. NUMEROS D'URGENCE

 <p>EN CAS D'URGENCE</p>	<p>En cas d'urgence médicale, appelez le</p> <p>112 </p> <p>ambulance et pompiers</p>	<p>En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le</p> <p>101 </p> <p>Police</p>		
<p>+ SOS</p>  	<p>En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au</p> <p>0800 32 123</p> <p>7j/7, 24h/24</p>	<p>En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.</p> 		
<p>DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE</p>				
<p>Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au 0800 30 030 ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be</p> <p>Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition : Ella et FMDO</p>	<p>Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis</p>	<p>Vous avez besoin de parler, appelez Télé-Accueil au</p> <p>107</p> <p>7j/7, 24h/24</p>		
<p>En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, épuisement parental, appelez SOS Parents au 0471 414 333</p> <p>7j/7, de 8h à 20h</p>	<p>Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants au 103 pour demander conseil</p> <p>9h à minuit, 7j/7</p>	<p></p> <p>Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au</p> <p>0800 98 100</p>		
<p>Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig? > Link naar de Nederlandstalige versie</p>			<p>ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittool.net/chat</p> <p>Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site</p>	
